

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 25 (1516-96)  
Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 21/03/2016  
acte n° 96

Le chef d'établissement procède à la signature  
 du contrat  
 de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent "Sadi CARNOT" de Bruay la Buissière et BGE Hauts de France, représenté par Madame Nathalie CHARTON est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Simulation de gestion d'une jeune entreprise sur une session de deux jours consécutifs.

Durée : 2 sessions de 2 jours consécutifs "je gère" du 09 au 10/05/2016 pour les BTS CGO 1ère année.  
Disposition financière : 2 x 75€ TTC ; soit un montant total de 150€.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 25/03/2016 17:27:51

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 24 (15-16 - 37)

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/03/2016

Réuni le : 21/03/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier**

Année d'exercice : 2015

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Réserves :

Avec réserves

Sans réserve

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 8

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 25/03/2016 17:25:02

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 22 (15-16 - 38)

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/03/2016

Réuni le : 21/03/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2015 comme suit :**

[ ] Sur un compte de réserve unique

[X] Avec subdivision

Compte 10681 : S.G. : - 63 584.18€

Compte 10687 : S.R.H. : - 1 087.13€

Compte :

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 25/03/2016 17:24:06

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 23 (1516-99)

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/03/2016

Réuni le : 21/03/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2015

Numéro de la DBM : 3

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur fonds de roulement du Service Général :

Il reste à ce jour : 62 605.03 € sur le fonds de roulement mobilisable du service général.

Afin de pouvoir faire face aux dépenses de l'année en cours, une demande de prélèvement sur fonds de roulement du service général d'un montant de 30 000€ est proposée aux membres du Conseil d'Administration selon la répartition suivante :

Service AP : 10 000 €

Service ALO : 20 000 €

Il restera après prélèvements : 62 605.03 € - 30 000 € = 32 605,03 €

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard  
Prénom : Patrick  
Signé le: 25/03/2016 17:24:32

*Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.*

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 21 (1516 - 100)

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/03/2016

Réuni le : 21/03/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2015

Numéro de la DBM : 3

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur fonds de roulement du Service Restauration et d'Hébergement :

Il reste à ce jour : 27 494.69 € sur le fonds de roulement mobilisable du service annexe d'hébergement.  
Afin de pouvoir faire face aux dépenses de l'année en cours un prélèvement sur fonds de roulement du Service Restauration et d'Hébergement d'un montant de 10 000€ est proposé aux membres du Conseil d'Administration.

Il restera après prélèvement : 27 494.69€ - 10 000€ = 17 494.69 €

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

# Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 25/03/2016 17:22:50